



COUPE Nationale OPEN BIC flotte CO St pierre Quiberon du 2 au 5 Juin 2011

Autorité Organisatrice : CDV56

AVIS de COURSE

1. REGLES

Les bateaux seront nécessairement fournis par l'organisation aucun bateau particulier ne sera admis à courir.

La régates sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2009-2012*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe,
- 1.3. les règlements fédéraux ; *les IC type de la FFVoile et leurs annexes*
- 1.4. Les règles de la Classe Open BIC : <http://class.openbic.com>
- 1.5. Les règles de course pourront être modifiées Les modifications apparaîtront entièrement dans les IC.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régates est ouverte à tous les coureurs benjamins, minimes, cadets licenciés
- 3.2. Les coureurs peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à

Comité Départemental de Voile du Morbihan

Au plus tard le mercredi 27 Avril 2011. Au-delà, une majoration sera appliquée de 20%

- 3.3. Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis, par bateau, sont les suivants :

- 100€ à régler sur place à Bic Sport pour la location du bateau
- 50€ à régler au CDV 56 pour les frais d'inscription

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription sur site : Jeudi 2 juin de 10H00 à 13h00

5.2. Remise des bateaux : Jeudi 2 juin de 10h00 à 13 H00

5.3. Courses :



Jeudi 2 juin : Course d'entraînement : premier signal d'attention 15h00 un ordre d'arrivée seulement sera affiché. Les bateaux seront remis dans le hangar à 18h00 ou au plus tard 1h00 après l'arrivée du dernier (pour permettre un contrôle par l'équipe technique)

Cérémonie d'ouverture et Pot d'accueil 18h30.

Vendredi 3 juin : Plusieurs courses prévues : premier signal d'attention à 10h00. Ouverture du hangar et émargement à partir de 8h30.

Les bateaux seront remis dans le hangar à 19h00 ou au plus tard 1h00 après l'arrivée du dernier (pour permettre un contrôle par l'équipe technique)

Samedi 4 juin : 5 courses prévues : Premier signal d'attention à 10h00. Ouverture du hangar et émargement à partir de 8h30

Les bateaux seront remis dans le hangar à 19h00 ou au plus tard 1h00 après l'arrivée du dernier (pour permettre un contrôle par l'équipe technique)

Repas coureurs à l'ENVSQ 20h00

Dimanche 5 juin : Premier signal d'attention : 9h00

Remise des prix et pot de clôture 13h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles sur le site du CDV 56 et de Bic Sport et téléchargeables.

Les annexes et IC seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 2 juin à partir de 10h00 mais pour des raisons de « développement durable », les IC ne seront pas distribuées sur le site.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les annexes.

8. SYSTEME DE PENALITE Arbitrage direct

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT. Selon le système de points "a minima" (annexe A des RCV).

9.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 1.

Le nombre de courses devant être validées pour l'épreuve est de trois

10. COMMUNICATION VHF

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission VHF pendant qu'il est en course ni recevoir de communications VHF qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.



11. PRIX

Des prix seront décernés aux trois premiers

12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Hébergement à l'ENVSN : 02.97.30.30.30

Horaire des marées et hauteurs d'eau

Date	phase	heure	coef
Jeudi 2 Juin	PM	18:15	78
	BM	12:12	
Vendredi 3 Juin	PM	18:53	81
	BM	12:50	
Samedi 4 Juin PM	BM	19:33	80
	PM	13:29	
Dimanche 5 juin	PM	08:02	78
	BM	14:11	